

Réf: Dossier 452104

Avis de constitution

SOCIETE « SFAP PRO-CONSTRUCTION »

Siège ABOBO MARCHE NON LOIN DU GRAND
MARCHE D'ABOBO, Lot 68, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2025, et enregistrés le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SFAP PRO-CONSTRUCTION »

Objet : - TOUS TRAVAUX
- ETUDE ET DEVIS

dallo, - FERRAILLAGE (ponts, bâtiments, caniveaux, châteaux)

- MENUISIERIE (bois, aluminium, charpenterie et coffrage)

- FORMATION

la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABOBO MARCHE NON LOIN DU GRAND
MARCHE D'ABOBO, Lot 68, Ilot 5

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUAME ANGE PATRICK
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11977 du 27/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73218/GTCA/RC/2025 du 27/11/2025

